

pêche des navires espagnols en eaux canadiennes. L'interdiction a été levée en 1986 et on a enregistré pour cette année des exportations de 1,2 millions de dollars. Dès 1987, les exportations canadiennes de poisson avaient augmenté pour atteindre 6 millions de dollars.

A l'heure actuelle, l'accès au marché espagnol n'est pas facile. L'Espagne possède la plus grande flotte de pêche de la CEE, qui répond à la majeure partie des besoins du pays en poisson de fond et en poisson pélagique, les deux catégories les plus importantes dans la consommation. L'Espagne impose également des quotas et des droits tarifaires restrictifs sur certaines importations de poisson, même si ces restrictions seront modifiées ou supprimées dès 1992 conformément au régime d'importation de la CEE.

Le marché espagnol est relativement stable et conservateur. La demande de certains produits et certaines formes de produits précis - morue salée, fruits de mer frais et poissons et crustacés non conditionnés est bien établie. Quelque 6 000 petits marchands de poisson au détail alimentent le marché espagnol, où l'on peut se procurer du poisson frais quotidiennement. Cependant, de profonds changements des habitudes de consommation ont été constatés au cours des dernières années et les Espagnols adoptent rapidement des habitudes alimentaires plus variées et les préférences de leurs cousins d'Europe occidentale. L'économie espagnole est désormais celle qui croît le plus rapidement en Europe et la richesse grandissante, de même que la participation accrue des femmes à la population active, ont favorisé une demande croissante de nouveaux produits et des nouvelles espèces et un plus grand engouement pour les produits préparés et les produits de luxe.